



Union valaisanne des clubs d'échecs / Walliser Schachbund

PROCES-VERBAL PARTIEL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DE L'UVE DU 02.09.2005

Ce PV est incomplet mais reprend toute l'AG jusqu'au point 4.2. ce qui permet au TA de commencer son travail.

1/ Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences :

Le Président de l'UVE, P. Perruchoud ouvre la séance à 19 heures 40. Il salue et remercie les membres présents :

Comité de l'UVE : P. Perruchoud, J-P. Wyss, A. Terrettaz, J-P. Rey

CE Bagnes	C. Filliez, Ph. Jordan
CE Brigue	Aucun
CE Levron	Pas d'autre représentant (Terrettaz)
CE Martigny	B. Perruchoud, J-C. Putallaz, S. Major, G. Darbellay,
CE Monthey	Chy. Michaud, Ch. Gollut, P. Défago
CE Sion	J-Y Riand, J. Carron, M. Ferraro, P. G.Pascal
CE Sierre	E. Beney, G. Favre, R. Roubaty, M. Jacquemet
Aucun Délégué pour	Fully, Brig

Représentants des clubs :

Excusés :

B. Schwery, J-M. Closuit, G. Gérald, J-P Guex

L'ordre du jour est modifié :

- un point 4.1 est ajouté concernant la question particulière du CVE semi-rapide ainsi que de l'affaire Favre/Riand qui s'en découle.
- Le point 11 est modifié : 11.1 « partie technique » 11.2 « Divers et Imprévisus »

NB : Tous les résultats sont répertoriés dans le fascicule "Rapport d'activité (RA) 2004 - 2005".

2/ Admission du PV de l'AG du 05 septembre 2004 (RA, p.6) :

Le PV est modifié au point 5° : J-P. Wyss «... objectifs. La caisse de L'UVE aurait les moyens de soutenir plus cette équipe. ». Un grand merci à J-C. Putallaz pour ce PV.

3/ Rapport du Président (RA, p.4)

Dans son rapport le Président remercie les deux membres du comité sortant soit MM. Schwery et Rey.

Il met en exergue la quantité et la qualité des compétitions organisées en Valais et se réjouit de voir les résultats de nos jeunes sur la scène échiquéenne.

Il souligne l'importance et le grand potentiel de l'équipe Valais.

Il félicite le CE Sierre pour l'organisation du CVI et rappelle le bon déroulement de l'Open de Martigny avec la participation de la WGM Alexandra Kosteniuk, sans oublier le Tournoi de Bagnes ou le blitz par paire de Monthey.

Au niveau individuel, il relève l'exploit réalisé par R. Zenklusen et J. Carron qui ont réalisé une norme de MI.

4/ Rapport d'activité de la saison 2004/2005 :

CV par A. Terrettaz : (rlts p.38)

Excellente compétition dont la finale s'est déroulée au Levron ; 35 participants, les joueurs de plus de 2000pts Elo se sont vus qualifiés d'office pour les 8^e.

Victoire de J-P. Moret sur P. Perruchoud. Les parties ont été transmises à la LC.

La petite finale a été remportée par J-P. Moret contre Y. Roduit.

CVE par J-P. Rey: (rlts p. 18)

Tout d'abord J-P., relève les difficultés qu'a connu ce championnat cette année premièrement les grands changements professionnels qui lui ont empêché de ce suivre ce tournoi avec l'attention requise et il s'en excuse. Les soucis informatiques et le manque de sauvegarde. Ainsi que le nombre croissant de résultats non transmis ou incomplets. Quelques forfaits sont relevés. Martigny I s'impose face à Sierre I par 3 à 1. Cette nouvelle formule est conservée et le flambeau est transmis à A Terrettaz pour l'année 2005/06. On le remercie et lui souhaite plein succès.

CVE semi-rapides par J-Y. Riand : (rlts p. 26)

9 équipes inscrites. La compétition s'est bien déroulée jusqu'à la dernière ronde. Finale Sion I / Martigny I et victoire finale de Sion I, suivent Martigny I, Martigny II, Sierre II...

J-Y. Riand relève le tournoi a dû être déplacé pour des raisons de local puis des circonstances personnelles, que la finale échavait à Brig puis que Sion l'a reprise ce qui a compliqué les choses. Enfin l'appariement de la dernière ronde laisse bcp de joueurs pantois sur la formule adoptée. Les explications trop rapides et sommaires nous empêchent de les reprendre en entier ici. Relevons qu'un appariement en mode dirigé a été opéré. Il y a eu une grande distribution de prix après le tournoi.

La polémique sur le mode choisi assombri ce tournoi, plusieurs courriers virulents ont été échangés entre G. Favre et J-Y. Riand. L'affaire n'est du reste pas terminée et il semble que le TA soit saisi en la matière afin de vérifier certains détails de la compétition et tâché d'enrayé ce problème.

B. Perruchoud se plaint de la modification de la date du tournoi qu'il l'a empêché d'y participer et trouve fort dommageable de changer les dates à moins de 15 jours, surtout que ces dates sont prévues un an avant lors de l'AG.

P. Perruchoud, nous donne lecture de la lettre adressée à l'UVE par le CE Sion qui revient sur ce tournoi et les problèmes avec G. Favre, le CE informe qu'il se réserve la possibilité de se retirer de toute compétition de l'UVE, ainsi que de l'UVE.

En assemblée, le comité du CE Sion nous informe de la décision de ne participer provisoirement à aucune compétition jusqu'à ce que le problème soit résolu.

G. Favre n'est pas surpris des agissements du CE Sion et de son président (« effet Caliméro »), deux choses doivent être dissociées : propos tenus sur le site du CE Sierre, les agissements de J-Y. Riand sur l'organisation de la compétition. « Il faut toujours pousser J-Y pour le faire réagir ». G. Favre ne remet pas en question ces propos et même les soutient. Il reconnaît que les propos n'aurait pas dû se retrouver sur le site du CE Sierre et que personne ne peut comprendre l'appariement dirigé qui a été fait, ni la façon d'y arriver. Il reconnaît aussi qu'il y a une vieille querelle entre eux deux et qu'il faut faire la différence entre la compétition et les problèmes plus personnels entre les deux protagonistes.

P. Perruchoud regrette avec tristesse cette tension, cela ressemble plus à un conflit personnel qu'un conflit qui touche les échecs. Suite aux e-mails agressifs, il faut tenter de mettre un terme à cette polémique. Affaire ne peut pas se résoudre ainsi. L'AG prend la décision de nommer un TA afin d'aplanir aux mieux les différends. Les statuts de l'UVE sont relus afin de montrer aux différents membres présents la difficulté à prendre une décision en la matière.

B. Perruchoud trouve que le comité se décharge un peu trop facilement de ce dossier et revient sur le problème de la date. Il trouve aussi le retrait éventuel de Sion fort déplorable.

P. Grand relate à nouveau le suivi du dossier, mais la majeure partie des membres présents n'ont pas suivi l'affaire et n'ont pas eu les pièces à disposition pour s'en faire une réelle idée.

Le Comité a du reste reçu la lettre la semaine de l'AG et n'a pas eu le temps de se retourner pour y donner suite.

J-Y. Putallaz reste perplexe sur la formule choisie pour le dernier appariement, la date, le déroulement général alors qu'il s'agit d'un tournoi sous l'égide de l'UVE. Quelle question faudra-t-il poser au TA pour être tranchée ?

P. Perruchoud trouve déplorable que la situation s'envenime, il y eu problème technique soit, mais les choses ne devraient pas aller plus loin et un arrangement devrait être trouvé entre les 2.

G. Favre propose de faire un pas, de prendre 30 jours et que les 2 protagonistes se voient seuls entre 4 yeux afin de cesser cette querelle.

Chy Michaud trouve dommage d'en arriver là, que la date ait posé problème soit mais qu'un boycott de toutes les compétitions soit organisé par le CE Sion n'est pas correct, cela se fait aussi au mépris des autres clubs valaisans qui n'ont rien à voir avec le problème.

P. Défago trouve regrettable une telle scission entre les clubs.

Ph. Jordan dit qu'il faut bien voir les enjeux, le problème réglementaire et le problème personnel, la date, les soucis informatiques... il y voit une crise passagère.

S. Major accepte la proposition de G. Favre et trouve cela fort intéressant qu'un pas soit fait.

Ch. Gollut trouve la proposition de G. Favre fort bonne et allant dans un bon sens.

E. Beney trouve la proposition de la rencontre intelligente et qu'il faut tâcher de résoudre le problème avant de le confier sans autre au TA.

J-P. Rey relève les questions importantes sur les compétences du TA, qu'il faut voir les enjeux et surtout comme le soulevait J-C. Putallaz des questions à soulever. Ne pas mélanger les compétences du TA (problèmes de compétition) et/ou la compétence d'un tribunal civil (problèmes personnels, site Internet qui sont inscrite au CC)

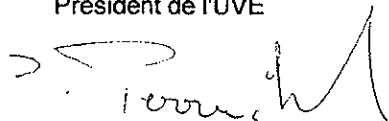
J-Y. Riand trouve la demande du CE Sion rapide et dans les délais. La compétition et les agressions sont dirigées contre le CE Sion et donc l'UVE. Il ne s'agit pas d'une affaire personnelle entre G. Favre et lui mais bien entre le CE Sion et l'UVE. Le CE estime avoir été insulté tout au long de cette compétition et même après, les mois qui suivirent. Il n'entre d'ailleurs pas en matière sur la proposition

de G. Gavre. De plus le Ce Sion devra réfléchir à sa participation aux différentes compétitions si le fond du problème n'est pas traité.

MM J-M Closuit, J-P. Guex et Chy Michaud sont donc nommés en tant que membre du TA, il est souhaité que le TA soit constitué et que le problème soit résolu au mieux de ses compétences.

La suite suivra prochainement, mais permet ainsi au TA de traiter le dossier.

P. Perruchoud
Président de l'UVE

Handwritten signature of P. Perruchoud in black ink, appearing as a stylized 'P' followed by 'erruchoud'.

J-P. Rey
Secrétaire

Handwritten signature of J-P. Rey in black ink, appearing as 'Rey' followed by 'Rey'.



Union valaisanne des clubs d'échecs / Walliser Schachbund

PROCES-VERBAL PARTIEL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DE L'UVE DU 02.09.2005

2 ème partie

Championnat valaisan de Blitz cf p. 30

La compétition s'est déroulée le 26 mars 2005 dès 08h. dans le cadre des 12 heures de Blitz organisé par le CE Martigny. 62 participants.

- 1^{er} VS : Carron Julien (2^{ème} du tournoi avec 13 victoires sur 20 rondes) Bravo.
- 2^e VS : Bijelic Milan (9^{ème} du tournoi avec 11 victoires sur 20)
- 3^e VS : Ferraro Mauro (10^{ème} du tournoi avec 8 victoires sur 20)

Championnat valaisan de Blitz par paires cf p. 36

La compétition s'est déroulée le 20 novembre 2004 à Monthey. 44 participants.

- 1^{er} la paire Philippoz D & C. avec 6.5 pts
- 2^{ème} la paire Carron J & Gaulé P. avec 6 pts
- 3^{ème} la paire Perruchoud B. & Moret JP. Avec 5.5 pts

Tournoi International Activ Chess de Bagnes cf. p. 46

La compétition s'est déroulée le 09 janvier 2005 au Châble avec 93 participants.

- 1^{er} Balogh Csaba HUN
- 2^e Pikula Dejan SCG
- 3^e Medvegy Zoltan HUN

- 1^{er} VS Carron Julien (10^{ème} du tournoi, avec 5/7 et 22 BhzM)
- 2^e VS Perruchoud B. (11^{ème} du tournoi avec 5/7 et 21.5 BhzM)

A relever le résultat excellent aussi du 1^{er} Cadet Tordeur J. qui se classe en 42^{ème} position avec 4/7.

Championnat individuel valaisan cf. p. 56

Ce championnat de parties lentes s'est déroulé à Sierre les 22, 23 et 24 avril. Un grand merci à M. Roubaty et à la HEV pour les locaux. 64 participants.

- 1^{er} Carron Julien 4/5 & 18 Bhz
- 2^e Beney Eddy 4/5 & 16 Bhz
- 3^e Epiney Frédéric 4/5 & 15 Bhz

Open de Martigny cf. p. 67

Excellent Open comme à l'accoutumée avec 93 participants, il s'est déroulé du 29 juillet au 1^{er} août.

- 1^{er} VS Terreau Gilles (4^{ème} du tournoi, avec 5.5/7 et 32.5 Bhz)
- 2^e VS Vianin Pascal (6^{ème} du tournoi avec 5/7 et 30 Bhz)

3^e VS Perruchoud Benoît (10^{ème} du tournoi avec 5/7 et 29 Bhz)

Pour les autres tournois et championnats nous vous renvoyons à la brochure de l'UVE.

5/ Rapport du caissier

Les comptes se trouvent à la page 10 de la brochure

Comptes UVE

Fortune fin saison 2004 SFr. 6'811.35

Recettes SFr. 4'085.65

Dépenses SFr. 3'232.45

BN de l'exercice SFr. 853.20

Fortune à fin saison 2005 SFr. 8'314.10

Le contrôle des comptes a été effectué et il est proposé de les approuver et de donner décharge au caissier. Ceci est bien sûr accepté par les délégués, par applaudissements.

6/ Programme d'activité de la saison 2005/2006

7/ Comité de l'UVE : élection des membres

Le vice-président M. Schwery ainsi que le secrétaire M. Rey se retire après de nombreuses années de comité.

Leur travail a été chaleureusement applaudi.

8/ Divers

Enfin une agape est servie et la séance est close vers les 22 heures 30.

P. Perruchoud
Président de l'UVE

J-P. Rey
Secrétaire

